

**Du**

**NOUVEAU**

à



Mardi 20 juin, 60 personnes se sont réunies au Foyer, à l'initiative d'une nouvelle association :

## « Les poteaux de l'Arcade »

Comme le nom l'indique (!), il s'agit de soutenir l'Arcade, notre dernier commerce permanent, lieu de vie et de rencontres essentiel.

Les 3 gérantes, Marlène, Chloé et Fanfan, ont relancé magnifiquement la dynamique, avec de nombreux événements culturels, de la convivialité et beaucoup d'énergie.

Le chiffre d'affaires a doublé, les résultats 2022 sont bons, la trésorerie saine.

Deux ans après, le projet se réoriente vers une structure collective de gestion pour faire de l'Arcade un bien commun et pérenniser la dynamique actuelle.

Une équipe renouvelée est présente cet été autour de Bérangère et Chloé, avec Carine, Valentine puis Zélie et Philippe en renfort.

### Pourquoi « s'embêter » avec un projet collectif ?

Parce que c'est la volonté des gérantes actuelles. Parce que si le fonds est vendu à des particuliers, les banques ne prêtant plus pour des reprises de bar-restaurant, on risque fort de tomber sur des retraités avec un petit pécule pour racheter le fonds et le matériel. Le modèle du couple enchaîné à son bar ne fonctionne plus. Ce n'est pas pour rien que 50% des bars ont fermé en 20 ans ! Ou alors, ça n'ouvre que le week-end et l'été, et ce n'est pas ce que nous voulons !

Un collectif d'habitants se constitue pour créer une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, dans laquelle chacun (e) pourra prendre des parts sociales, car il faut réunir 60 000€ pour racheter le fonds et pérenniser l'affaire.

- Une SCIC, c'est une société inscrite au registre du commerce.
- C'est une Coopérative, c'est-à-dire qu'une personne = une voix (quel que soit le nombre de parts) au sein des collègues.
- Elle est sans but lucratif puisque la quasi-totalité des excédents est réinvestie.

La SCIC comprend plusieurs collèges :

- Le collège des particuliers (habitants, clients,...)
- Le collège des salariés
- Le collège des partenariats (associations, communes, paysans, artisans, entreprises).

Le collège des salariés peut avoir un poids important dans la gouvernance (par exemple 33% des voix même si ils ne sont que 2) : les salariés sont donc largement impliqués dans le pilotage.

**Villages Vivants**, coopérative nationale qui rachète les murs pour pérenniser les commerces ruraux qui sont dans le champ de l'économie sociale (SCOP, SCIC, ...) a commencé un accompagnement pour vérifier la validité du projet.

En attendant la création de la SCIC (si les feux sont au vert économiquement),  
**vous pouvez dès à présent :**

- **Adhérer** à l'association les Poteaux de l'Arcade (cotisation 10€ - soutien 20€) par chèque envoyé à son adresse à l'Arcade (ou directement sur place ; donnez bien vos coordonnées pour être informés.
- **Indiquer vos intentions** de participation financière, soit des dons à l'association qui, elle prendra des parts sociales de la SCIC, soit des parts sociales de SCIC (montant unitaire de l'ordre de 200€) à l'adresse suivante : [lespoteauxdelarcade@gmail.com](mailto:lespoteauxdelarcade@gmail.com).  
Ça ne vous engage pas formellement, mais ça nous aide à la construction du projet. Ca restera totalement confidentiel.
- **Manifester votre disponibilité** pour des coups de main, ou pour accompagner la construction du projet collectif à cette adresse, ou auprès de l'Arcade, ou des membres du bureau provisoire de l'association.

Une assemblée générale de l'association aura lieu début octobre.

**VIVE L'ARCADE !**  
**REJOIGNEZ-NOUS pour NOTRE DERNIER COMMERCE**  
**et pour un LIEU de VIE !**  
**de RENCONTRES CONVIVIALES,**  
**INDISPENSABLES à la VIE de nos COMMUNES.**  
**Bistrot de vie !**

Jean-Luc PIOLET

pour le bureau (Aline Carouge, Bérengère Page, Chloé Franquart, Annie Dode, Boris Pétrof, Maéva Zwirn, Gilbert Ageron, Matthieu Rivoirard.